



Saint Antoine sur l'Isle

DELIB_2024_14

Classification 7.1.2

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 033-213303738-20240322-DELIB_2024_14-BF

S L O W

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0

L'an **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **VINGT DEUX MARS**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint Antoine sur l'Isle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Paquerette PEYRIDIEUX, Maire

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 mars 2024

PRÉSENTS : Paquerette PEYRIDIEUX, Maire - Marie-Noëlle LAUBA, 1ère Adjointe - Wilfried RIBÉRAUD, 2° Adjoint - Sébastien MARCHEIX, 3° Adjoint - Annick SAMSON - Jean-Jacques FUNK - Véronique BAUDRY - Edith NAUZE - Jackie BRUNEL, Conseillers Municipaux

EXCUSÉS : Nicole DUFOSSÉ, Conseillère Municipale (pouvoir à MN LAUBA)
Yannick MALÈVRE, Conseiller Municipal

ABSENTS : Patrick DEBOT FUSEAU, Conseiller Municipal
Sébastien CLAVET, Conseiller Municipal
Didier GADEAUD, Conseiller Municipal

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Edith NAUZE

OBJET : Vote du Compte Financier Unique 2023

Madame le Maire rappelle par délibération du 2 décembre 2022, notre commune s'est portée « commune pilote » dès 2023 pour la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M57 et l'établissement du Compte Financier Unique. Celui-ci remplace et associe le compte administratif établi par la commune et le compte de gestion établi par le Service de Gestion Comptable.

Madame LAUBA, Adjointe en charge des finances, présente les résultats du CFU 2023 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses 2023	454 128,73 €	125 735,04 €
Total des recettes 2023	453 024,84 €	194 818,48 €
Résultat de l'exercice 2023	- 1103,89 €	+ 69 083,44 €
Report 2022	+ 19 410,80 €	- 27 014,29 €
Résultat de clôture	+ 18 306,91 €	+ 42 069,15 €

Madame le Maire quitte la salle.

Le Compte Financier Unique 2023 est soumis au vote.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2023.

La secrétaire de Séance,

Edith NAUZE



Pour copie conforme,
Saint Antoine sur l'Isle, le 2 avril 2024

le Maire,

Paquerette PEYRIDIEUX